

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles,

1904

N°

4998/62

714

OBJET :

A

M. J. P. Pilsen
Verrier

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet de votre
lettre du 29 avril 1904.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,
à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veuillez agréer, M. Verrier, l'assurance
de notre considération distinguée.

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Je soussigné déclare
avoir reçu en retour, de la
Commission Directrice
des collections de l'Etat,
un tableau ancien : Les
Feminielles de Phocion par
Nicolas Poussin.

Ce 30 Mai 1904.

Yves Auguste Pelleg

Verrier 7 rue de la Station.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 17 mai 1904

N^o 4998/62

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente

Madame,

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître que la résolution de
la Commission Directrice n'a pas été
favorable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, du tableau qui fait l'objet
de votre lettre du 29 avril écoulé.

Cet ouvrage que nous tenons,
monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-arts ou
au musée n^o 9, contre la remise d'un
récépissé. Veuillez agréer, Madame, l'assurance
de notre considération distinguée.

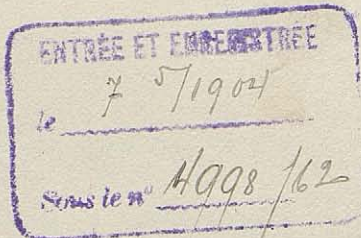
POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

M. J. Van der Meulen

M^{re} J^{ne} J. J. J.
7. Rue de la Station. Tervent.

7/4



Mr

Comme

Je me permets de vous adresser
un tableau du Poussin qui a
été reconnu authentique à
plusieurs reprises par des experts,
et dont le sujet est "les familles
de Phocion". Ce sujet, assez
sombre et la grandeur du
tableau est cause que ce
tableau ne se place pas facilement
dans un salon. C'est pour quoi
la famille qui le possède

Désirerait s'en défaire et
serait extrêmement flattée
s'il pouvait place parmi
les chefs d'œuvres du musée
de Bruxelles.

Le prix en est de deux mille francs.
Je joins à ma lettre les quelques
renseignements que j'ai pu obtenir
et la copie de l'attestation des
experts dont j'ai pourvu une
procure l'original, si vous
les désirez. -

Agnez, je vous prie, Monsieur

le Président, l'assurance de
ma parfaite considération

M^{re} Auguste Peltzer

Verrier 24 Avril 1904. -
(N° 1 rue de la Station)

11
Le tableau: "Les funérailles de Procius"
par Nicolas Poussin, est dans la
famille Grosclaude à Paris, depuis
le commencement du XIX^{ème} siècle.

La famille s'est fait donner des
certificats par des experts, tant à Paris
compétents. - Nicolas Poussin ne
signait pas toujours ses tableaux,
et refaisait quelque fois le même,
comme beaucoup d. peintres,
ce qui explique par fois des différences
de détails.

Il est question de ce tableau
dans les Dialogues des morts
(ce doit être le dialogue 52). -

Ci-joint la copie conforme de
deux certificats originaux:

E. J. V. P.

Paris le 28 Mars 1828.

Je soussigné déclare de bonne foi
que je regarde comme original
et de la main de Nicolas Poussin
un grand paysage représentant
les dehors d'une belle ville avec
plumiers, figures qui rappellent
le sujet de la mort de Phocion.

Signé: Henry.

2^{me} - certificat :

Je certifie que le tableau qui a été
M^r Grosclaude à M^r Lafontaine
représentant, sur le premier plan,
deux esclaves portant un mort
sur un brancard, pour être brûlé
sur un bûcher près de lui, où sont
deux esclaves qui l'attendent,
paysage avec des fabriques et autres
petites figures (sic)... ce tableau
est parfaitement original de
Nicolas Poussin.

Signé:

E. L. P.

Lafontaine
peinte du soi

expert des mines royales

(Copies conformes aux certificats
régimeurs). —